

# Procès-verbal de l'Assemblée Générales SWRA

**Procès-verbal de la 31<sup>ème</sup> assemblée générale locale SWRA du 13. Mai 2010**

**Dans la remise à wagons près du CEN à Berne**

## **Ordre du jour 1: Salutation et déclaration du quorum**

Le président, Roman Hossmann, ouvre la 31<sup>ème</sup> assemblée générale de la SWRA à 16.25 heures et salue les personnes présentes. En guise d'introduction, le cadre A de la promotion de la jeunesse SWRA présente un diaporama sur leurs activités en 2008/ 2009.

24 membres se sont excusés de leur absence pour l'assemblée générale:

Rahel Villiger, Christine Meyer, Yvonne Bieri, Melanie Stucki, Madeleine Flury, Rebekka Blumer, Erika Senn, Claudia Weiss, Karin Vettiger, Brigitte Grämiger, Nadja Membrez, Irene Sägesser, Simone Barthlomé, Doris Müller, Hanspeter Reiss, Nelly Reiss, Jeannine Oberlin, Tanja Oberlin, Judith Baumeister, Antoinette Kehl-Raemy, Rolf Kehl, Lena Hönemann, Astrid Fehr, Ruth Fehr

Roman Hossmann constate que la convocation de l'assemblée générale (AG) est conforme aux statuts et qu'elle a par conséquent le quorum.

115 membres votants sont présents. Pour les votations et les élections, il suffit de la majorité simple, soit 58 votes.

## **Ordre du jour 2: Election des scrutateurs**

Comme scrutateur Roman Hossmann propose les personnes suivantes:

Artho Wipf, Alexandra Giordano und Beat Sägesser.

- Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

## **Ordre du jour 3: Agrément du procès-verbal de l'assemblée générale 2009**

Le procès-verbal de l'assemblée générale 2009 a été publié dans Westerner et sur le site internet.

Votation du procès-verbal:

- Le procès-verbal de l'assemblée générale 2009 est accepté à l'unanimité.

## **Ordre du jour 4: Agrément des rapports annuels**

**Ordre du jour 4a):** Le rapport annuel du président a été envoyé avec l'invitation à l'AG des membres. Roman Hossmann nous a fait la lecture d'un rapport supplémentaire, dans lequel il donne son point de vue en rapport avec les activités du comité en 2009.

Votation sur le rapport annuel du président:

- Le rapport annuel 2009 du président est accepté à l'unanimité.

## **Ordre du jour 4b):**

- Il n'y a pas eu de rapport annuel 2009 de la part du comité.

## **Ordre du jour 5: Agrément des comptes**

Les comptes 2009 ont été envoyés à tous les membres avec l'invitation à l'AG. Manuela Di Caprio retient qu'on a imprimé des mauvais chiffres sur l'invitation à l'AG. Les chiffres budgétaires corrigés ont été envoyés aux membres par la poste. La perte est défini par MD. Par la suite, on a constaté que la cotisation des entraîneurs 2009 d'environ CHF 11'000 n'a pas été facturée et qu'elles doivent être facturées ultérieurement en 2010. Felix Ruhier informe en supplément d'un rapport réviseur écrit concernant le dépassement de la somme de compétence et retient que pendant la scrutation on n'a pas trouvé d'inscriptions incorrectes. Du fait qu'au

préalable, un membre de la SWRA a demandé de se faire un aperçu dans la comptabilité, on signale clairement que seulement les membres du comité et les réviseurs ont le droit de se faire un aperçu de la comptabilité.

On discute de la comptabilité et surtout du stand actuel du décompte des concours. On retient que la cotisation des entraîneurs manquante d'environ CHF 11'000 sera prise en compte l'année prochaine.

Rainer Schmid soumet la proposition que l'intimation de la décharge sera faite à la fin de l'assemblée générale.

- La proposition est rejetée à l'unanimité.

#### **Ordre de jour 5b et c):**

Simon Zimmermann, réviseur, s'exprime à propos du rapport et conseille à l'assemblée générale de donner la décharge au comité.

Votation sur l'agrément des comptes 2009 et l'intimation de la décharge:

- Les comptes 2009 sont acceptés et on donne la décharge au comité.

#### **Ordre du jour 6: Budget**

Le budget 2010 a été envoyé à tout les membres avec l'invitation à l'AG.

Votation de l'agrément du budget 2010:

- Le budget 2010 est rejeté.

Felix Ruhier soumet la proposition que le comité a deux mois de temps pour créer un nouveau budget et de le publier dans le Westerner.

- La proposition est acceptée.

#### **Ordre du jour 7: Fixation des cotisations annuelles**

Le comité soumet la proposition de laisser les cotisations annuelles comme suivant: 80 francs pour les membres passifs, 140 francs pour les actifs et 35 francs pour les juniors.

Votation sur le maintien des cotisations annuelles:

- Le maintien des cotisations annuelles est accepté.

#### **Ordre du jour 8: Fixation de la cotisation d'entrée**

Le comité soumet la proposition de laisser la cotisation d'entrée 50 francs.

Votation concernant cette proposition:

- La proposition est acceptée.

#### **Ordre du jour 9: Somme de compétence du comité**

Du fait qu'en 2009, on a augmenté la somme de compétence à CHF 10'000, à cause des faits exceptionnellement planifiés, il va falloir la rabaisser à CHF 5'000. Selon les statuts on n'ose seulement dépasser les cotisations cumulées de 5 % du budget total. Votation concernant la somme de compétence de CHF 5'000:

- La somme de compétence de CHF 5'000 est acceptée à l'unanimité.

#### **Ordre du jour 10: Programme annuel**

Ursula Bucher soumet la proposition de donner préférence à l'ordre du jour 11 (Soumissions des propositions).

- La proposition est acceptée à l'unanimité.

Madelaine Häberlin soumet la proposition que Felix Ruhier dirige dès l'instant comme président journalier l'AG.

- La proposition est acceptée à l'unanimité.

.

## **Ordre du jour 11: Soumissions des propositions**

### **Ordre du jour 11a):**

Proposition du comité: Question de confiance face au président.

Jörg Bieri présente la proposition brièvement. Roman Hossmann y prend position. On discute de la proposition.

Roman Hossmann présente le comité potentiel:

Daniela Heiniger : comptable

Stefan Hossmann: Chef du sport

Rainer Schmid: Formation

Monika Locher: Loisir

Après de discussions abondantes, la question se pose, si les membres souhaitaient une votation secrète.

- Ceci, les membres le rejette à l'unanimité.

Votation sur la proposition: Question de confiance face au président.

- La proposition est acceptée avec 73 voix.

Felix Ruhier retient que par conséquent Roman Hossmann est relevé de sa fonction comme président. On continu la discussion a propos du comité. Du fait qu'il s'avère que la plupart des membres de l'association ne souhaitent des membres du comité qui sont simultanément actifs dans l'équipe organisateur des concours (SWHS), les membres du comité ne se mettent plus à la disposition pour une réélection. Vu que Domenic Meier est seulement près à se charger de la présidence avec le comité existant, lui aussi, il retire sa candidature. A court terme, il faut alors élire un nouveau comité. Les membres suivants se mettent à disposition:

Felix Ruhier, Catherine Waldenmeyer, Monika Locher, Duri Gross, Rainer Schmid, Simon Zimmermann, Stefan Hossmann, Esther Schlatter, Giacomina Hossmann

Les membres suivant sont élus pour le comité:

Felix Ruhier / président: élu à l'unanimité

Duri Gross, 102 voix

Catherine Waldenmeyer, 90 voix

Monika Locher, 88 voix

Esther Schlatter, 60 voix

Giacomina Hossmann, 84 voix

Simon Zimmermann, 99 voix

Vu que par conséquent, les activités de Felix Ruhier et Simon Zimmermann comme réviseurs manquent, Ewald Feldmann et Daniela Heiniger se présentent pour cette fonction et sont élu par acclamation.

Proposition du comité: Modification des statuts 2004 art.8 et 9b (Achèvement de l'affiliation des juniors à la fin de leurs 18. année de vie):

- La proposition est rejetée.

Ewald Feldmann retient que par conséquent les statuts actuels ne coïncident pas avec le livre des règles. Ceci doit être retenu dans le Westerner.

### **Ordre du jour 11b):**

Proposition du SWHS Team: Organisation des concours par le SWHS sous commande de la SWRA

Jörg Bieri présente brièvement la proposition.

Ewald Feldmann soumet la proposition que l'on retire cette proposition pour qu'avec le nouveau comité pour qu'on peut élaborer un nouveau règlement des frais de gestion.

La Proposition est quand même soumise, cependant sans la mention „Garder la cotisation de la SWRA de 1500.- par concours“. L'organisation des concours s'effectue en facture de la SWRA, soit le risque d'une perte reste chez la SWRA. Les conditions sont à négocier à nouveau entre le nouveau comité et la SWHS.

- La proposition est acceptée.

Le proposition de Rainer Schmid: Le Juge doit être choisie par le comité de la SWRA de la liste actuelle des juges de la SWRA.

Rainer Schmid présente la proposition brièvement.

- La proposition est rejetée à l'unanimité

On retient que l'on ne peut pas présenter le programme annuel à cause l'élection du nouveau comité. Par conséquent l'ordre du jour 10 est supprimé. Le nouveau comité va publier en l'espace de 2 mois un programme annuel dans le Westerner.

#### **Ordre du jour 12: Décision sur réclamation**

Aucune réclamation n'a été remise.

#### **Ordre du jour 13: Nominations et honorassions**

On honore les vainqueurs des High point.

#### **Ordre du jour 15: Divers**

Ursula Bucher a constaté que dans le livre des règles, on mentionne que des juges SWRA. Elle retient qu'ils peuvent aussi être des juges EWU.

Rainer Schmid veut qu'à la future les cavaliers LK1 ne doivent plus concourir les vendredis.

A 20.45h Felix Ruhier clôture la partie officielle de l'AG et invite à l'apéro. La soirée s'assouplit avec un bon repas.

La prochaine assemblée générale régulière aura lieu à berne.

Pour le protocole  
*Eveline Schwab, 13. 3. 2010*  
Traduction  
*Sebastian Scheifele*